

VIOILLEAU®

AKIOLIS

VIO®

+ SK12

violleau-agro.com

BOUCHONS

VIO® + SK12

Redonnons à la terre ce qu'elle nous a offert

Les engrais organiques ou organo-minéraux VIO® + SK permettent de favoriser la vie microbienne du sol tout en apportant des éléments nutritifs aux cultures. Elaborés avec des matières premières naturelles sélectionnées pour leurs intérêts agronomiques, les engrais VIO® + SK apportent l'azote organique nécessaire au bon fonctionnement de la vie du sol, ainsi que des éléments nutritifs utilisables par les cultures.

MATIÈRES PREMIÈRES

- ✓ Pulpe d'olives
- ✓ Poudre de viande et d'os (traitement par séchage)
- ✓ Sulfate de potassium



CONDITIONNEMENT

- ✓ Big bag 500 kg
- ✓ Vrac
- ✓ Sac 25 kg

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- ✓ Fertilisant : Type 2
- ✓ Calibre bouchons : 4,5 mm
- ✓ Densité produit : 0,80 (+ ou - 0,01)



Nous contribuons au financement du programme ADIVALOR pour la collecte et le recyclage des big bags.



BÉNÉFICES

- ✓ Disponibilité progressive de l'azote sous forme organique
- ✓ Disponibilité rapide du soufre et du potassium pour une optimisation de la floraison et fructification
- ✓ Apport de matière organique pour une amélioration de la structure du sol et favorisation de la biodiversité du sol

ÉLÉMENTS

(% sur produit brut)

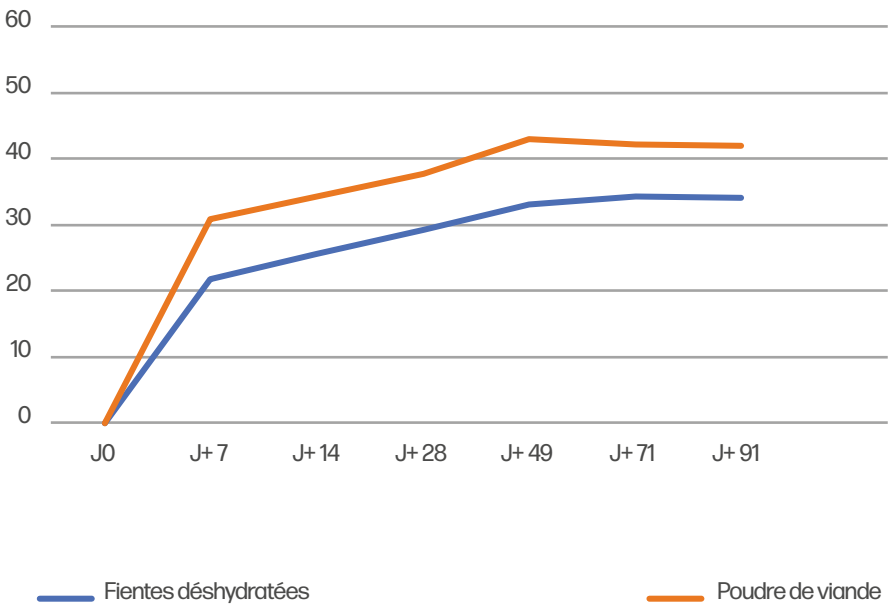
VIO® + SK12

Azote (N) total	3 %	Oxyde de calcium (CaO)	6 %
dont N organique	3 %	Oxyde de magnésium (MgO)	0,4 %
Anhydride phosphorique (P ₂ O ₅)	5 %	Anhydride sulfurique (SO ₃)	10 %
Oxyde de potassium (K ₂ O)	12 %		
Matière organique	56 %	Cuivre (Cu)	15 g/T
C/N	8	Bore (B)	-
		Zinc (Zn)	50 g/T
Matière sèche	90 %	Manganèse (Mn)	-
ISMO	0,3		



30% DE L'AZOTE CONTENU DANS LA POUDRE DE VIANDE EST MINÉRALISÉ EN ENVIRON 7 JOURS, SELON LES CONDITIONS CLIMATIQUES ET DE SOL. LE RESTE SERA LIBÉRÉ PROGRESSIVEMENT.

N minéralisé en % de N organique du produit



ENGRAIS ORGANO-MINERAL
NPK NF U 42-001-3
Produit utilisable en
agriculture biologique
conformément au règlement
(UE) n°2018/848

Vigne



Maraîchage



Arboriculture



Espaces verts



VIOILLEAU®
AKIOLIS

+33 5 49 80 74 01

contact@violleau.fr

Fabriqué en France. Facile à stocker et à épandre, sans odeur. L'accès aux animaux d'élevage aux pâturages est interdit. L'utilisation des récoltes comme fourrage est interdite pendant au moins 21 jours après application. Sous produits animaux de catégorie 2 et/ou 3, non destinés à la consommation humaine et animale. Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage. Ne pas ingérer, se laver et se sécher les mains après usage.